



# moûl'info

bulletin municipal d'information

## Le mot du Maire



Ce mois de mai 2010 sera marqué par le lancement du transport urbain pour tous au Moule. Nous en rêvions depuis longtemps. Je l'avais promis lors de la campagne

électorale des dernières municipales. C'est désormais une réalité : le Moule dispose d'un réseau de bus qui relie entre eux tous les mouliens. Nous pouvons être fiers. Nous devons surtout nous en sentir responsables. La Ville s'est engagée dans ce projet à hauteur de 350 000 euros par an. A chacun de nous désormais de rentabiliser cette dépense. Prenons le bus !

Ce mois de mai est aussi pour chacun d'entre nous un temps du souvenir au cours duquel nous accomplissons notre devoir de mémoire envers nos aïeux esclaves. Je suis profondément convaincue que c'est en assumant pleinement notre histoire que nous serons en mesure de construire l'avenir. Comment pourrions-nous savoir qui nous sommes si nous ne savons pas d'où nous venons ? Nous n'avons que trop tardé ! Nous devons accomplir ce devoir de mémoire sereinement, dans un souci d'apaisement et de réconciliation avec nous-mêmes. Je souhaite que ce soit pour chacun d'entre nous, un temps de recueillement et de réflexion.



Votre Député-Maire,  
Gabrielle Louis-Carabin

## POUR CIRCULER AU MOULE ET DANS LE CENTRE-VILLE : PRENEZ LE BUS !

PAGE 8

### INSERTION SOCIALE

UN CHANTIER ÉCOLE POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET DES JEUNES RESOCIALISÉS

PAGE 6

### EDUCATION

L'ÉCOLE DE ZÉVALLOS SENSIBLE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

PAGE 6

### SAINTE-MARGUERITE



LE RELAIS CRÉOLE POUR RETROUVER LES SAVEURS D'ANTAN

PAGE 7

### DAMENCOURT

LE MAHARAJAH MONTY EST OUVERT

PAGE 7

### COMMÉMORATION

## LE MAI DES AÏEUX



## LANMOU BA YO POURQUOI ? POUR QUI ?

PAGES 2 À 4

## LE BUDGET COMMUNAL 2010

PAGE 5

L'Association LANMOU BA YO organise en partenariat avec la ville la 6ème édition du «Mai des Aïeux» en hommage à nos parents esclaves, et invite l'ensemble de la population du Moule et de la Guadeloupe à participer nombreux au « Mai des Aïeux 2010»

LE PROGRAMME

**15 mai - 16h : "Memwa é pawol Bitasyon Néron" sur l'Habitation Néron, Lacroix, Le Moule**

- Visite commentée du site de l'habitation Néron par M. Claude Otton, sociologue, historien

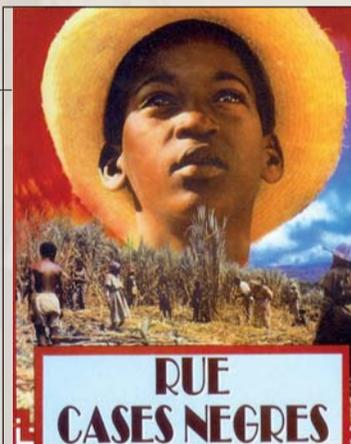
- Inauguration de l'exposition : Le Code Noir avec M. Julien Mérión

- Projection en plein air du film «La rue cases nègres» film d'Euzhan Palcy, sorti en 1983, d'après un roman de Joseph Zobel

roman de Joseph Zobel

- Débat : «la famille dans la société coloniale esclavagiste».

Avec Mme Hélène Mige-rel, psychiatre, M. Raymond Boutin, historien, M. Claude Otton, sociologue



**23 mai - 6h : Marche et cérémonie sacrée au cimetière des esclaves**

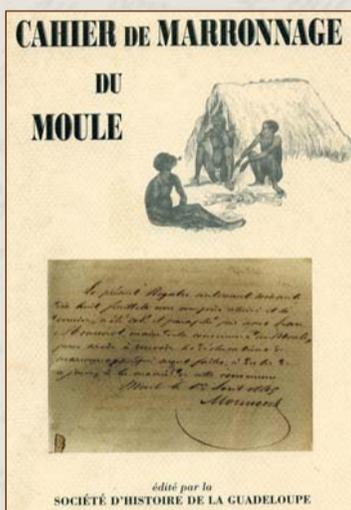
Vous êtes tous invités à une marche et à une cérémonie sacrée au cimetière des esclaves de Sainte Marguerite . Rendez vous à 6h00 sur le parking de l'éolienne, Boulevard Maritime ou à 6h30 au musée Edgard Clerc

**27 Mai - 1848, les noms de l'abolition Place de la Liberté**

10h : inauguration officielle de la stèle Louis Degrès,

18h : exposition "Les Noms de l'Abolition". Venez découvrir l'origine de votre nom et le matricule de votre aïeule esclave.

LE MOULE ET LA PÉRIODE ESCLAVAGISTE  
Un patrimoine exceptionnel !



• Un patrimoine architectural urbain et de la plantation important : le port du moule, les habitations Néron, Conchou, Zévallos ...

• En 1848, la ville est celle qui contient le plus d'esclaves en Guadeloupe.

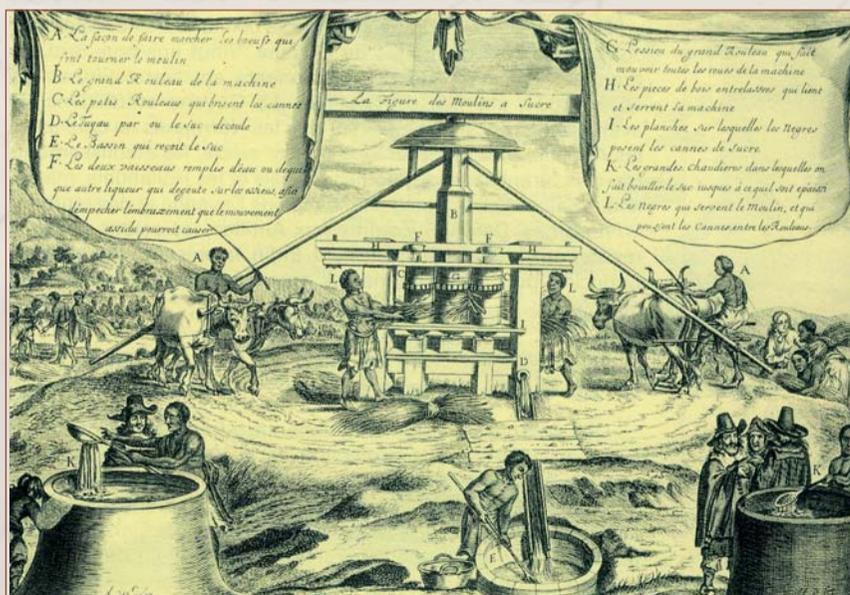
• La ville possède une pièce unique retraçant les conditions d'effondrement du système esclavagiste et le phénomène du marronnage à la fin de la période esclavagiste : le cahier du marronnage.

• La ville possède également une collection unique de documents d'une valeur inestimable sur l'esclavage colonial existant aux Antilles Françaises, constituée par le professeur Alain Yacou



Barbade et New-York Il constitue un élément capital dans le travail de mémoire et d'affiliation.

Première commune de la Guadeloupe par le nombre d'esclaves en 1848



Moulin à sucre au XVIIIème siècle dans une habitation coloniale telle que celles qui existèrent au Moule.

### L'HABITATION NÉRON, Un témoignage de l'époque coloniale

L'habitation Néron est une ancienne habitation-sucrerie du milieu du XVIIIème siècle. Aujourd'hui, sont regroupés, sur une dizaine d'hectares, les derniers éléments témoins d'un passé cannier à la fois riche et chaotique. Sont ainsi encore visibles, une maison de maître, un moulin, une maison de gérant, la machinerie industrielle de la distillerie, les restes d'un magasin peut être une ancienne purgerie reconvertie (?), une balance, un puits. Une chapelle complète l'ensemble du bâti auquel s'adosse une étendue de terrains plane et partiellement arborée, creusée de 5 grandes mares reliées entre elles par un surprenant et ingénieux système hydraulique dont les traces se devinent encore. La famille Néron est arrivée en Guadeloupe au début du XVIIème siècle avec François Néron, lieutenant des troupes de la Compagnie des Indes Occidentales, puis capitaine de milices à la



Guadeloupe. Son fils, Néron Beauclair Pierre, premier propriétaire de l'habitation fut commandant de quartier à la Guadeloupe. Dans la seconde moitié du XIXème, l'habitation quitte le giron de la famille Néron Beauclair.

En 1859, l'habitation est classée comme usine et est propriété de Monsieur de Bouglon. Dès 1868-1870 l'habitation suit le

mouvement général de basculement des sucreries moyennes vers la distillation du rhum. Cette transformation industrielle est liée à la généralisation de la vapeur et à l'essor des usines centrales comme Duchassaing, Darboussier, Zévallos... La maison de gérant fait son apparition sur les actes à cette époque (1868). La production rhumière est régulière et se satisfait en partie des plantations à l'interne, une part non négligeable des cannes étant fournie par le colonat. En juillet 1933, la propriété passe des Fabre aux Beuzelin-Dupont. Cette famille s'illustre par sa dureté dans les relations de travail. De tendance conservatrice, elle se range du côté du « Mouvement national » pétainiste

La distillerie achève ses activités en 1965.

#### La charte de l'Anmou ba yo

*Parce qu'ils ont vécu le martyre de l'esclavage,  
Parce qu'on leur a refusé leur identité et leur dignité  
d'Hommes et de Femmes,  
Parce qu'on les a construits dans la division  
et le mépris d'eux-mêmes,  
Parce qu'ils sont morts souvent sans sépulture  
et sans rite,  
Parce que leurs âmes sans considérations,  
errent sans repos,  
Parce qu'ils sont tombés dans le gouffre de l'oubli,*

#### **Lanmou ba yo !**

*Parce qu'au coeur de l'enfer esclavagiste, ils ont fait  
briller la flamme de la résistance et de la liberté,  
Parce qu'ils ont inventé les rites et les cadences  
de nos vies  
Parce que de leurs plaintes ils ont fait nos mélodies,  
Parce que tout simplement ils ont su aimer,  
Parce que nous leur devons l'existence.*

#### **Respè pou yo !**

#### **Désormais,**

*Nous arrières petits-fils et filles d'esclaves,  
avons décidé :  
de réhabiliter la mémoire de nos parents esclaves,  
de les inscrire dans notre parenté,  
d'affirmer pleinement leur dignité,  
de leur rendre un hommage sacré :*

#### **Fos ban nou !**

#### Pawol Douvan

*Davwa yo halé tout halé, anba jouk a lesklavag.  
Davwa, sa ki té bon pou moun, paté bon pou yo  
Davwa yo femé lesprwi a yo adan on pangné a krab pou  
yonn apran manjé lot  
Davwa, lè nou ka chèche on koté pou fè nou sonjé yo,  
nou ka mandé ola  
Davwa, lespwit a yo ka drivé an tout pyé bwa padavwa  
respè yo pa ba yo  
davwa, sonjé yo ka pèd an fon an mémwa a pèp an nou.*

#### **Lanmou ba yo**

*Davwa, an mitan difé a lesklavag, yo fè monté an nanm  
a pèp an nou,  
On limyé yo ka kriyé rézistans é libète.  
Davwa yo ki ay chèche an vant a lakréyasyon,  
tout zèl é dékateman a vi an nou.  
Davwa yo ki rivé toufé fyèl a lasoufwans adan  
on misik-vokal a lakadans.  
Davwa pli mèt ki mèt a yo, sé té lanmou.  
E sé padavwa yo té sa yo té, nou pé di jòdjou,  
Nou sé sa nou yé*

#### **Respè pou yo**

#### **Aprézan,**

*Nou ki pitit- a- pitit a esklav, nou mété-nou dakò pou :  
Fè tout moun sonjé sa yo pa dwet lé janmé obliyé :  
liyannaj épi yo, maké an chimen a lombrik an nou,  
Adan on sèl vwa, nou pé sa lévé tèt an nou é kriyé ho é fò :  
Rèspè é dignité pou yo douvan sanktiè à létènitè.*

#### **Fos ban nou**

*Lanmou ba yo, sé respè pou yo é fos ban nou*



# LANMOU BA YO POURQUOI ? POUR QUI ?

L'association Lanmou Bayo a été créée en 2004 à partir d'un questionnement : comment comprendre que la commune du Moule si riche en traces relatives à la période esclavagiste soit si absente des dynamiques commémoratives et mémorielles. En effet notre ville possède cinq éléments importants par rapport à l'histoire coloniale esclavagiste :

- La ville contient un patrimoine architectural urbain et de la plantation (le port du moule, les habitations Néron, Conchou, Zévallos ...)
- La ville est celle qui contient le plus d'esclaves en Guadeloupe en 1848
- La ville possède une pièce unique retraçant les conditions d'effondrement du système esclavagiste : le phénomène du marronnage à la fin de la période esclavagiste : le cahier du marronnage
- La ville possède une collection unique de documents d'une valeur inestimable sur l'esclavage coloniale existant aux Antilles Française, constituée par le professeur Alain Yacou
- La ville possède un cimetière d'esclaves à Sainte-Marguerite. C'est l'un des trois seuls reconnus dans le monde avec Barbade et New-York. Il constitue un élément capital dans le travail de mémoire et d'affiliation.



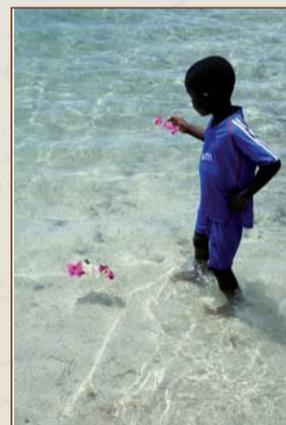
Par ailleurs lorsque nous interpellions la conscience individuelle des uns et des autres sur l'esclavage, nous sommes souvent confrontés à une forme de déni voir d'angoisse : « Encore l'esclavage », « Vous voulez retourner le couteau dans la plaie », « Vous voulez développer le racisme entre nous ». Tout semble se passer alors, comme si l'évocation de cette période tragique de notre histoire nous plongeait dans le vertige incontrôlé d'une souffrance indépassable. « Moins on en parle, mieux on se porte ». Ce constat a interpellé un groupe de personnes. Ainsi est née l'association Lanmou bayo autour de deux objectifs :

### - Le devoir d'affiliation avec notre aïeul esclave

la nécessité de réaliser le travail du deuil et de la transcendance de la souffrance donc de la résilience. Avons-nous jamais pensé à cet homme et à cette femme dont nous venons, et qui avait subi le martyr de l'esclavage ? Nous, qui chaque année, nous soumettons au rituel de la Toussaint, ou il s'agit de rappeler la mémoire de nos parents défunts, avons-nous jamais, ne serait-ce qu'une seule fois allumé



une bougie, une petite lumière d'amour pour ce parent méconnu. Rejeter cet aïeul c'est se rejeter soi-même. Le premier impératif est bien celui de l'affiliation à notre aïeul esclave. Cela nous situe dans notre trame temporelle et identitaire comme descendant d'esclaves.



### - Le deuil et la résilience

Comment dépasser le traumatisme de l'esclavage ? Peut-on se reconstruire dans le déni de l'acte ? Peut-on se construire sans donner du sens à cette tragédie ? Oui, il est possible de se reconstruire après une tragédie. Le deuil n'a rien à voir avec l'oubli, le déni, ou le refoulement ; il permet de se reconstruire en dépassant la souffrance. L'oubli et le déni c'est la vulnérabilité, la destruction et la dispersion de nous même. Traiter la souffrance dans son rapport avec les origines est de nature à nous renforcer, à nous reconstruire et à faire de nous des sujets de notre propre histoire. Voilà les fondements de l'approche théorique de l'association LANMOU BA YO.



# LE BUDGET COMMUNAL 2010

## POUR SUIVRE NOTRE DÉVELOPPEMENT MALGRÉ LA CRISE ÉCONOMIQUE

**L**e Conseil municipal a voté le budget prévisionnel 2010 de la ville. Ce dernier s'élève à 34 817 528 euros.

Deux autres chiffres importants sont à retenir :

**25 677 570 euros** C'est la part du budget qui sera consacrée au bon fonctionnement de la ville.

**9 139 958 euros** C'est la part du budget consacrée aux investissements en 2010.

Le budget prévisionnel 2010 de la Ville s'articule autour de deux orientations fortes :

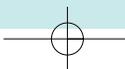
- **Une gestion toujours plus rigoureuse ...**

Il sera, en effet, désormais beaucoup plus difficile pour notre ville d'obtenir des subventions de l'Europe, de l'Etat, de la Région ou du Département pour l'aider à se développer. Nous devons donc faire preuve d'encore plus de rigueur dans nos dépenses.

- **...mais nous maintiendrons notre stratégie de développement**

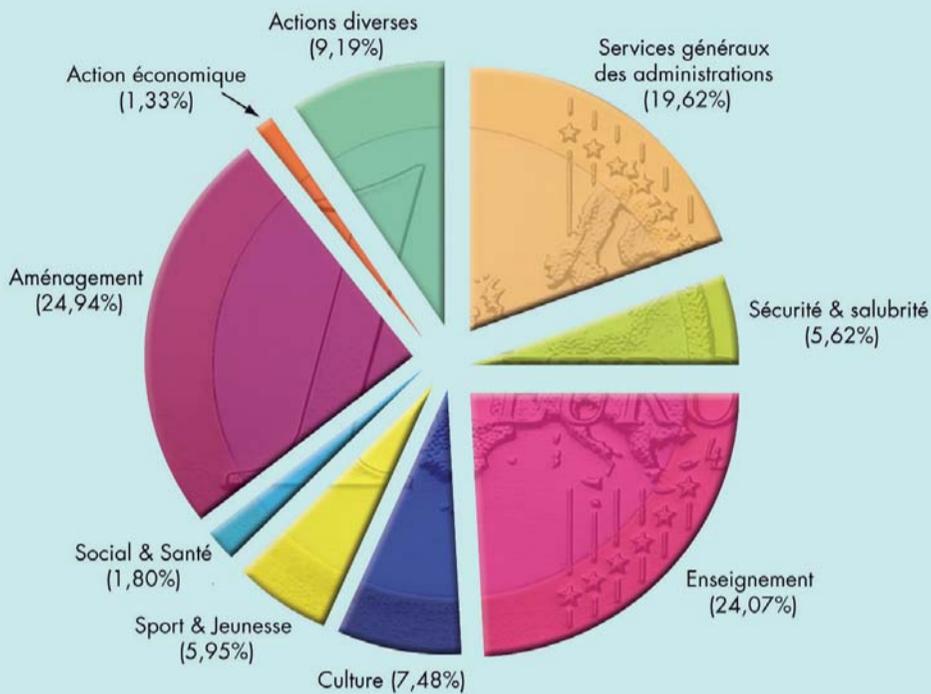
La stratégie de développement du territoire du Moule, poursuivie au cours des deux dernières mandatures porte ses fruits. Malgré une conjoncture difficile, nous continuerons à aller de l'avant et à poursuivre le développement harmonieux de notre commune. Tous les grands projets engagés seront poursuivis.

# DÉPENSES... RECETTES...



# LES DÉPENSES PROGRAMMÉES EN 2010

## LES DÉPENSES POUR ASSURER LE BON FONCTIONNEMENT DU MOULE



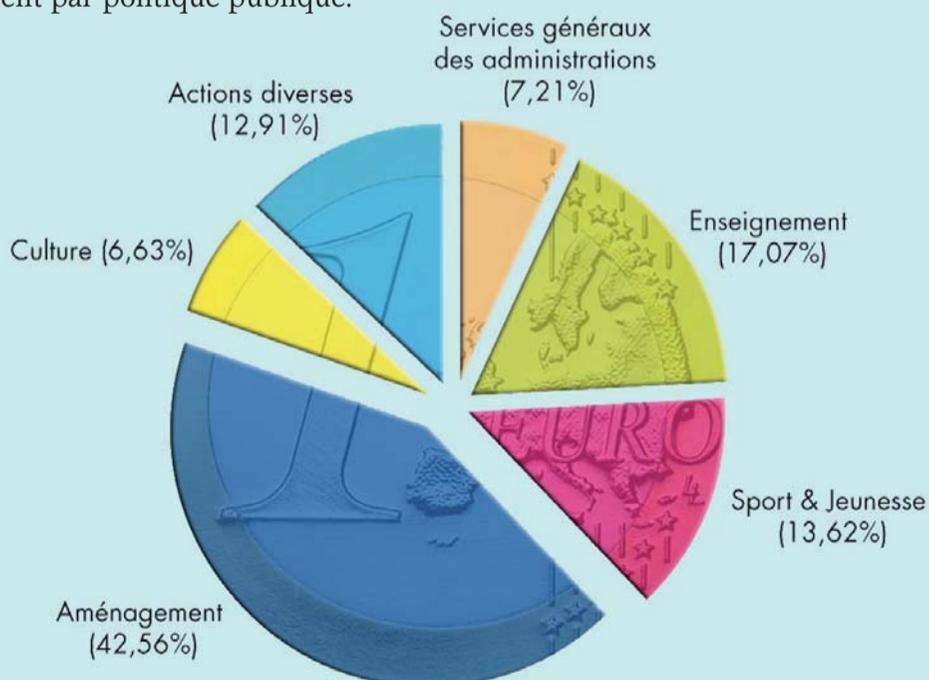
Les dépenses de fonctionnement inscrites dans le budget prévisionnel en 2010 s'élèvent à 25 677 570 euros.

Plus de la moitié de ces dépenses est consacrée au paiement des salaires des employés communaux répartis dans les différents services de la Ville.

Le personnel de la ville est responsable de la mise en oeuvre de différentes politiques publiques au service de la population. Voici la répartition des dépenses de fonctionnement par politique publique.

## LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT POUR ASSURER LE DÉVELOPPEMENT DU MOULE

Les dépenses d'investissement inscrites dans le budget prévisionnel en 2010 s'élèvent à 9 139 958 euros. Un peu moins de la moitié de ces dépenses servira à financer des projets dans les domaines de l'aménagement, des services urbains et de l'environnement. Voici la répartition des dépenses d'investissement par politique publique.



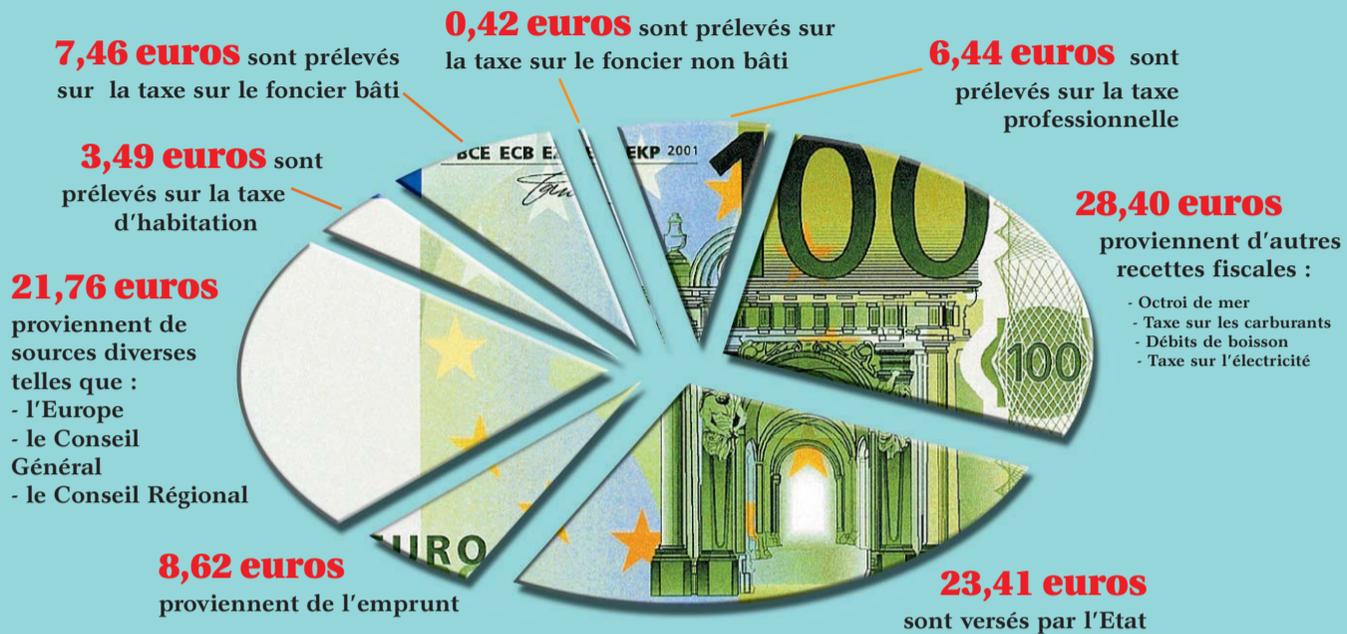
### LES GRANDS PROJETS POURSUIVIS OU ENGAGÉS :

- La rénovation de la Bibliothèque
- La rénovation de la salle polyvalente des Grands-Fonds
- La viabilisation du lotissement Saint-Guillaume
- Les opérations de résorption de l'habitat insalubre de Bonan, Sergeant, Derrière le Fort
- La rénovation de la charpente de l'école de Zévalos
- La 4ème tranche de la ZAC de Damencourt, quartier de Lemerrier
- La réfection de la toiture de l'école Lydia Galleron
- La réfection du stade de Boisvin, des Grands-Fonds et du plateau sportif de l'école de Boisvin
- La modernisation de la déchetterie de Caillebot

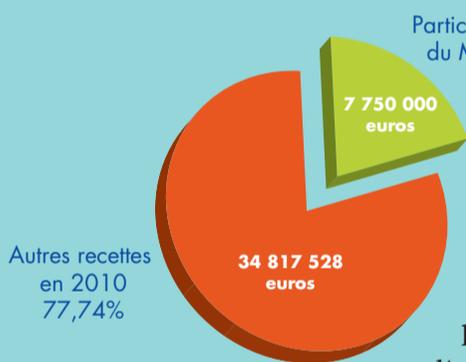
# DÉPENSES... DÉPENSES...

# LES RECETTES ATTENDUES EN 2010

## SUR 100 EUROS REÇUS PAR LA VILLE :



## COMBIEN PAYENT LES CONTRIBUABLES MOULIENS ?



Participation des contribuables du Moule aux recettes 2010 22,26%

En 2010, les contribuables du Moule devraient participer à hauteur de 7,75 millions d'euros au budget de leur ville qui s'élève, rappelons-le, à environ 34,8 millions d'euros.

Les Mouliens ne financent donc qu'une petite partie des dépenses de leur ville. Leur participation est prélevée sur cinq taxes locales :

- la taxe d'habitation,
- la taxe sur le foncier bâti,
- la taxe sur le foncier non bâti,
- la contribution économique territoriale (CET) payée par les entreprises installées au Moule, qui remplace la taxe professionnelle
- la taxe d'enlèvement des ordures ménagères

Seule une partie de ces taxes est reversée à la Ville qui fixe, dans certaines limites, les taux de la part communale de ces taxes.

**Depuis plus de 20 ans, la ville n'a pas augmenté ses taux !**

### COMPRENDRE

#### Taxe d'habitation

Sauf exonération prévue par la loi, cette taxe est due, chaque année, par toute personne physique ayant la possibilité, au 1er janvier de l'année d'imposition, d'occuper un logement meublé (habitation principale ou secondaire), en qualité de propriétaire, locataire ou autre (occupation gratuite).

#### Taxe foncière sur les propriétés bâties

Sauf exonération prévue par la loi, cette taxe est due par toute personne physique, propriétaire ou usufruitier, au 1er janvier de l'année d'imposition, d'un bâtiment (maison, appartement, construction, etc.).

#### Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Sauf exonération prévue par la loi, cette taxe foncière est due par toute personne physique propriétaire ou usufruitier au 1er janvier de l'année d'imposition, d'une propriété non bâtie, qu'il s'agisse d'un terrain à bâtir ou d'une terre agricole par exemple.

#### Taxe professionnelle

Sauf exonération prévue par la loi, la taxe professionnelle est due, chaque année, par toute personne physique (ou morale) exerçant une activité professionnelle non salariée. Les loueurs en meublé sont également passibles de la taxe professionnelle.

### LES TAUX DU MOULE SONT LARGEMENT INFÉRIEURS À LA MOYENNE EN GUADELOUPE

	Taux du Moule	Moyenne en Guadeloupe	Moyenne Nationale
Taux de la taxe d'habitation	8,94 %	13,78 %	13,79 %
Taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties	24,05 %	23,05 %	17,71 %
Taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties	51,41 %	69,60 %	39,50 %

# RECETTES... RECETTES

# POUR CIRCULER AU MOULE ET DANS LE C

## NOTRE VILLE DISPOSE DEPUIS LA FIN AVRIL D'UN RÉSEAU DE TRAI

Depuis la fin du mois d'avril, les habitants disposent d'un réseau de bus qui leur permet de circuler entre les sections, les sections et le centre-ville, et enfin au coeur du centre-ville. Ce réseau est l'aboutissement d'une démarche engagée par le Conseil Municipal pour améliorer la circulation des personnes et des biens sur l'ensemble de son territoire. Après avoir fait procéder à l'analyse de ses besoins en déplacement, la Municipalité a arrêté le principe d'une délégation de service public qui a été accordée, après appel d'offres, à la société à responsabilité limitée (S.A.R.L) Transport Urbain du Moule dans laquelle se trouvent associés deux entrepreneurs mouliens, MM. Alexandre Couchy et Claudy Virapin. La S.A.R.L Transport Urbain du Moule a fait l'acquisition de six bus pour assurer sa mission, soit un investissement de plus de 500 000 euros. Trois bus sont mis en service immédiatement :

- un bus de 20 places spécialement équipé pour le transport en milieu urbain et capable d'accueillir une personne en fauteuil roulant. Ce bus assure la navette en centre ville.
- deux bus de 22 places

Trois autres bus de 16 places ont été commandés. En attendant leur arrivée ils sont remplacés sur leur circuit par des bus en location.

Le dispositif est complété par un bus de neuf places qui pourra être mobilisé en cas de panne de l'un des six bus réguliers.

Huit emplois ont été créés.

D'ici quelques mois, tous les bus seront équipés de composteurs.

Le Moule est la première ville à s'engager dans la mise en place d'une Délégation de Service Public (D.S.P) avec un engagement financier important de 350 000 euros par an.

Quatre lignes ont été créées ainsi qu'une navette dédiée au centre-ville. Le service est assuré tous les jours du lundi au dimanche.

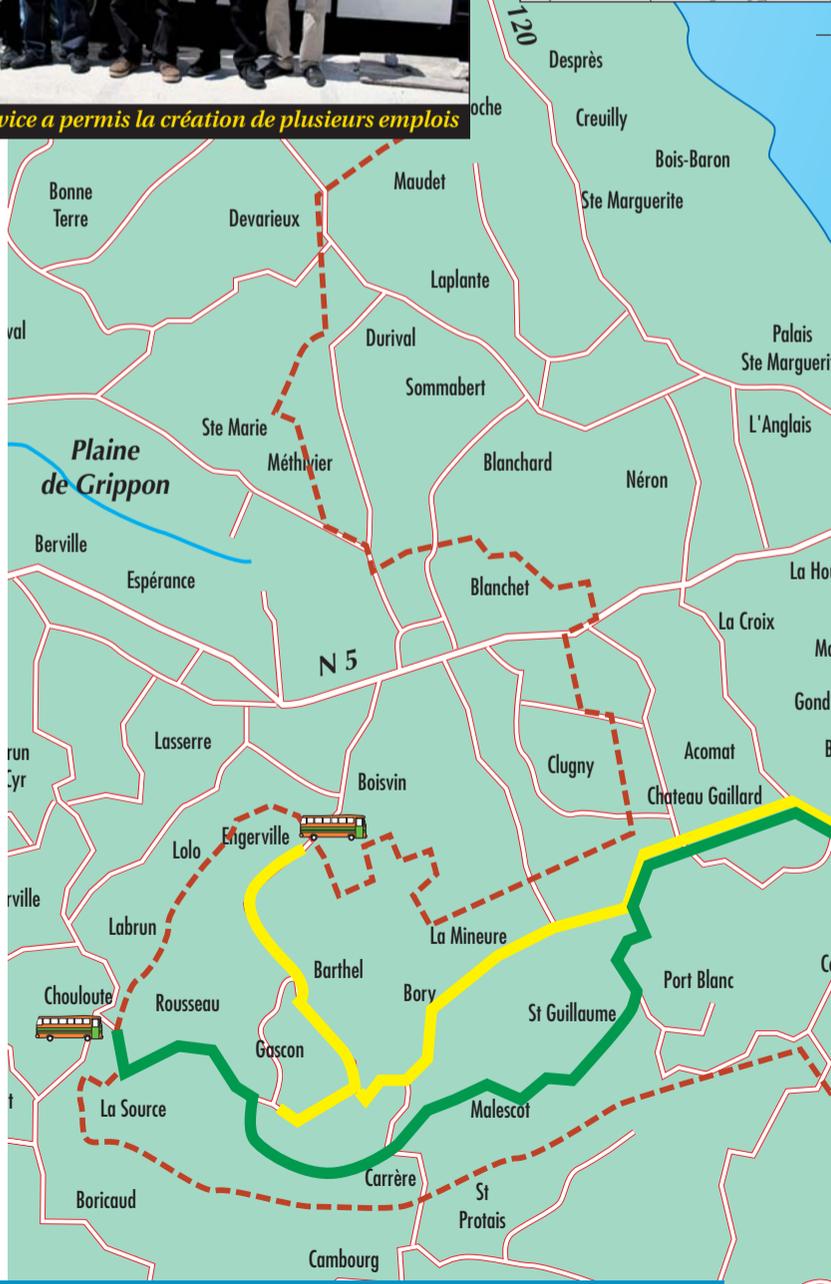
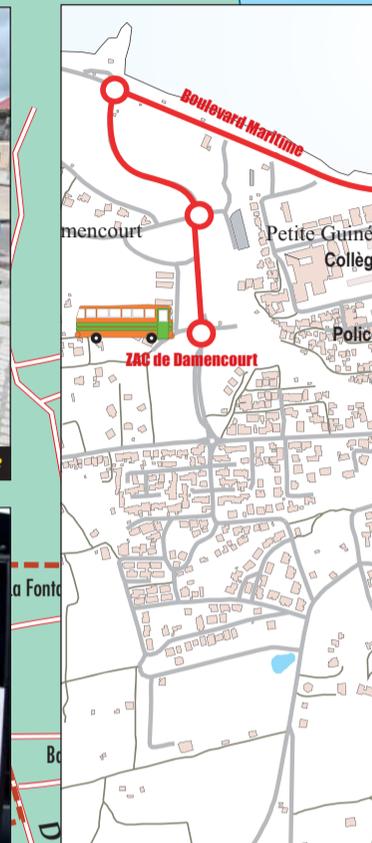
Les jours de semaine ordinaire, le service démarre à 6h et le dernier départ a lieu à 19h. Les fréquences sont au minimum de 30 minutes.



Le conseil municipal a lancé officiellement la nouvelle ligne

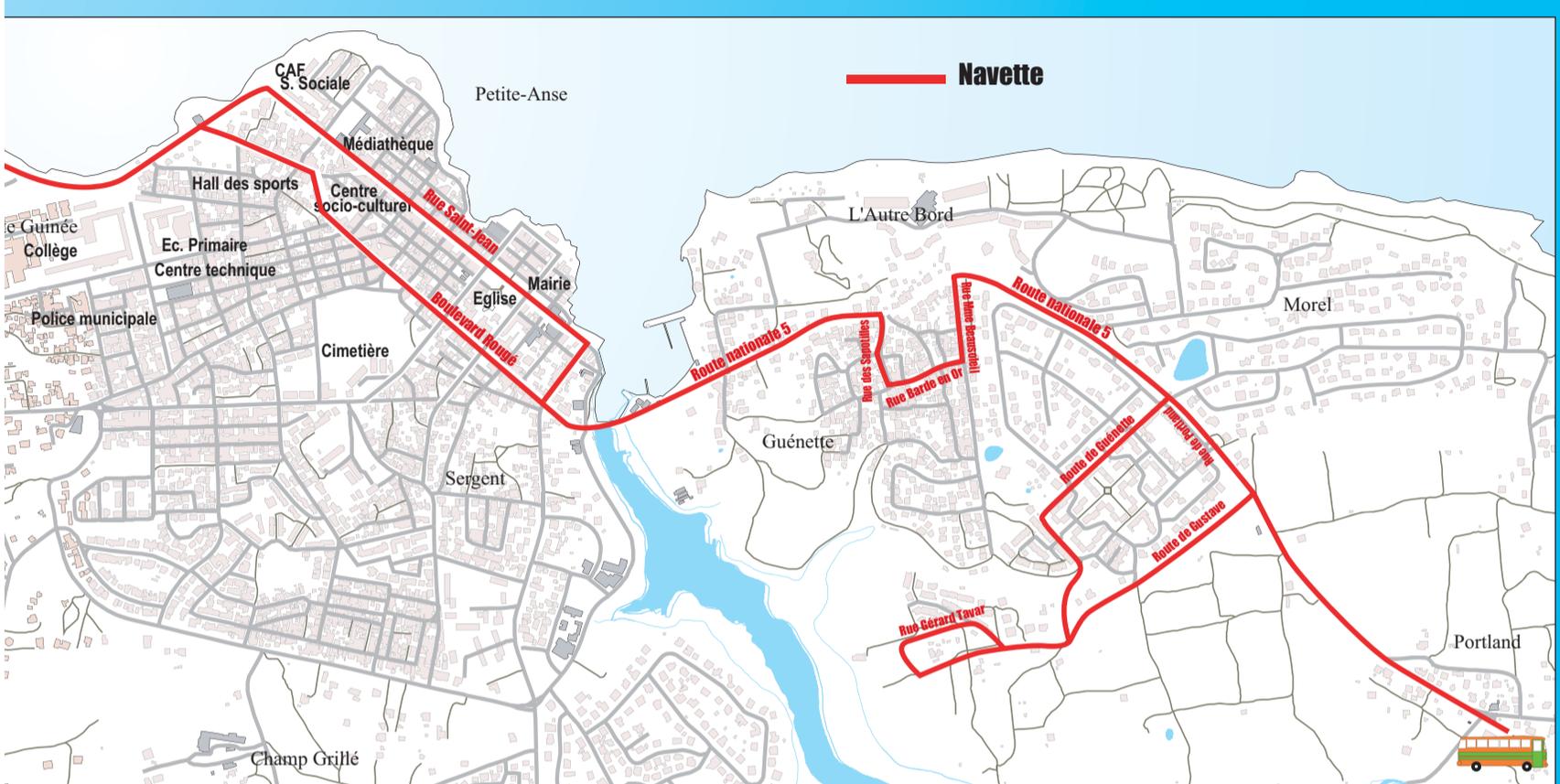


Ce nouveau service a permis la création de plusieurs emplois

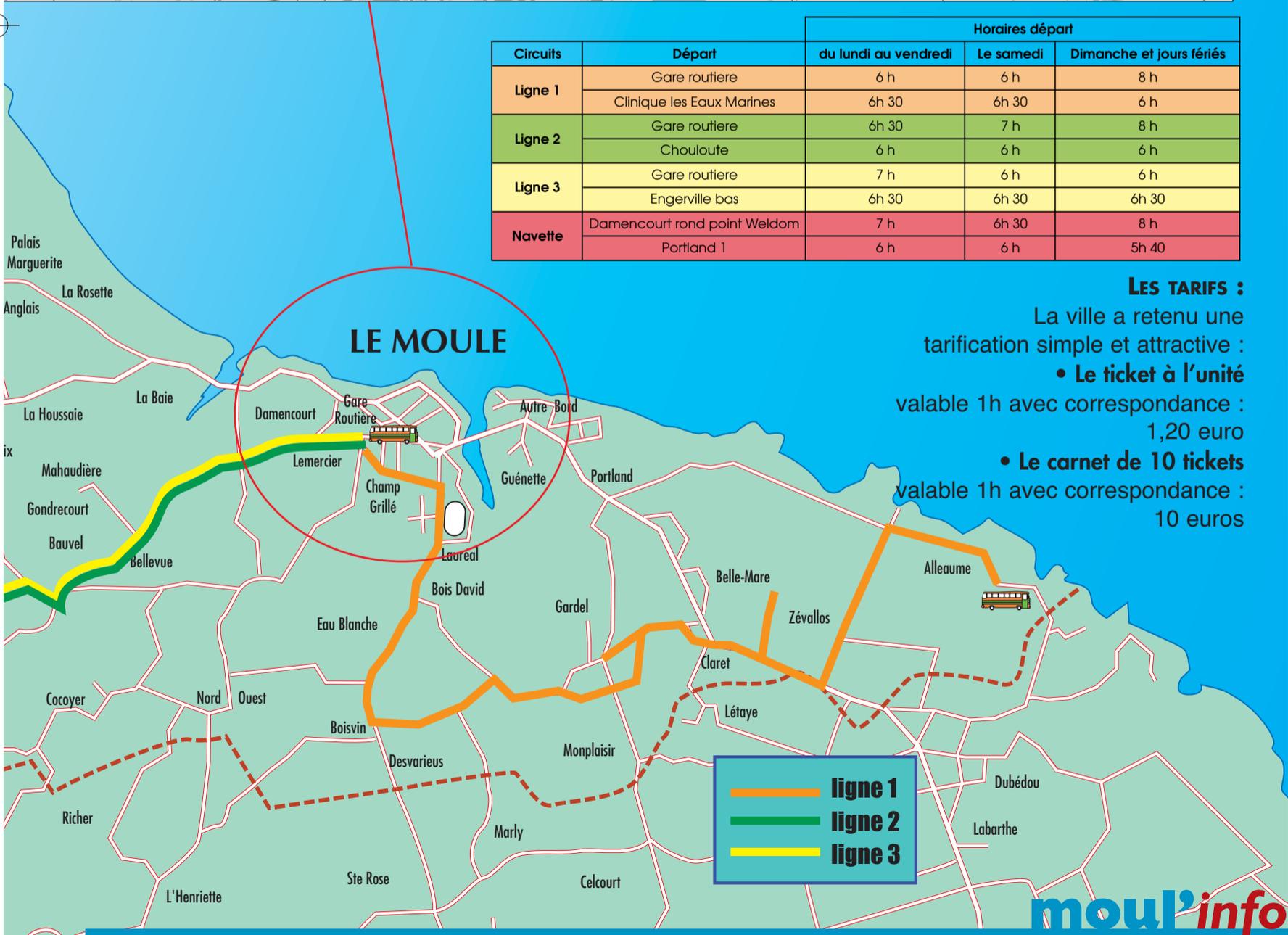


# CENTRE-VILLE : PRENEZ LE BUS !

## TRANSPORT PUBLIC



Circuits	Départ	Horaires départ		
		du lundi au vendredi	Le samedi	Dimanche et jours fériés
Ligne 1	Gare routiere	6 h	6 h	8 h
	Clinique les Eaux Marines	6h 30	6h 30	6 h
Ligne 2	Gare routiere	6h 30	7 h	8 h
	Chouloute	6 h	6 h	6 h
Ligne 3	Gare routiere	7 h	6 h	6 h
	Engerville bas	6h 30	6h 30	6h 30
Navette	Damencourt rond point Weldom	7 h	6h 30	8 h
	Portland 1	6 h	6 h	5h 40



**LES TARIFS :**  
 La ville a retenu une tarification simple et attractive :  
 • **Le ticket à l'unité** valable 1h avec correspondance : 1,20 euro  
 • **Le carnet de 10 tickets** valable 1h avec correspondance : 10 euros

# Vivre au Moule

10

## INSERTION SOCIALE

### UN CHANTIER ÉCOLE POUR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ ET DES JEUNES RESOCIALISÉS



La Direction de l'Environnement, du cadre de vie et du développement durable organise, en partenariat avec le Conseil Régional, l'Agence Départementale d'Insertion, l'Office national des Forêts et Conservatoire du littoral et des rivages lacustres un chantier-école qui permettra de réhabiliter la ravine Nord-Est de la Baie du Moule tout en contribuant à l'insertion sociale

d'une quinzaine de jeunes. Ces derniers recevront une formation durant une année qui comprendra des cours en salle, des cours sur site, des travaux pratiques et des chantiers d'application. Ils contribueront à valoriser les espaces naturels, ses sentiers et ses mares, tout en préparant la formation d'ouvriers polyvalents en espace vert.

## SANTÉ PUBLIQUE

### LE MOULE PART EN GUERRE CONTRE LES RATS

À partir du 17 mai, Le Moule se mobilise contre les rats. Une action en deux temps est prévue. une campagne de sensibilisation aux dangers que représente la prolifération des rats sera d'abord organisée. Elle sera suivie d'une campagne de pose d'appâts par cinq équipes de trois agents municipaux qui auront reçu au préalable une formation. Les quartiers concernés sont ceux de Bonan, Vassor, Sergent, Guénette et Morel.



## EDUCATION

### L'ÉCOLE DE ZÉVALLOS SENSIBLE À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'école primaire Albert Débibakas est devenue une école Partenaire du Réseau Projet Esperanto. L'objectif est de sensibiliser les enfants des écoles du monde entier à la protection de l'environnement. Pour chacune des étapes, les élèves d'une classe préparent la réalisation d'un court-métrage, racontant une aventure du petit Esperanto. Ils s'occupent de la mise en scène, du casting, des décors puis l'équipe d'Esperanto tourne le court-métrage et concrétise ce projet ! L'enjeu : la disparition des coraux. Accompagné par Terre d'Avenir et Kap Natirel, le Projet Esperanto réalisera avec l'école Débibakas au Moule le chapitre "Le sortilège de la graine Blanche". Les enfants découvriront et joueront «Le sortilège de la Graine Blanche» et le danger que court le peuple de Pedro et Koro.



## LOISIRS

### LES MAJORETTES VOUS ATTENDENT

La ville et l'association « Stars Neuphiloise » redynamisent les Majorettes de la Ville :

- Nouvelle chorégraphie, de jolies tenues, avec un nouveau répertoire musical

- Entraînements le mercredi et le samedi

Inscription dès l'âge de 4 ans.

Alors n'attends pas, inscris toi vite au :

0590 23.19.56 Mme Vincenot

0590 23.28.44 Mme Soulange

0590 23.73.92 Mme Luxueil

## SOCIAL

### LE C.C.A.S DÉMÉNAGE

Le Centre Communal d'Action Sociale quitte son immeuble du boulevard Cicéron pour s'installer dans des locaux plus fonctionnels à la Petit Guinée, 2 rue Césario Sibon, d'ici le mois de juin.

Son numéro de téléphone est inchangé : 05 90 23 19 56

## Ils nous ont quittés entre le 21 septembre 2009 et le 30 avril 2010

VIARDOT Aurélien, Luc.  
AIGUADEL-JALÈME Aimée, Gisèle  
Veuve BOUCHER.  
BARIOL Josée, Georges Veuve  
FALIBOIS. BESSARION Amélie,  
Frumence. CRANTOR Jean, Eudes,  
Gérard. DARIDAN Venante, Giselle  
Veuve LÉOPOLD. DOUGLAS  
Anicet, Christian. HENRY  
Annonciat, Casimir, Irène.  
LEBORGNE Scholastique Veuve  
SAINT-RÉMY. LOSIO Judex, Bruno.  
MARTEAU Rose, Merry Veuve  
MANCÉLY. MORILLOT Félicité,  
Ivette Epouse LENOX.  
PHOUDIAH Alexina, Jeannotte  
RAMAYE. PIDDAR-APAÏAH  
Olympe, Reine. SANNIER Martine,  
Ernest Veuve DAMATOR.  
VAINQUEUR Vincent, Babylas.  
COUCHY Albert Célestin.  
GUILLAUME François, Joseph.

PORCELIN Pascal, Honoré.  
VALMORIN Pierre, Bertrand.  
VOLET Gabriel, Euphrasie,  
Maxime Veuve DAVILLÉ.  
AROKIASSAMY Michel. BARLET  
Jean-Pierre. CABO Marianne, Flore,  
Florestine Epouse MIRRE.  
CASSIUS de LINVAL Marie,  
Madeleine, Louise, Lilianne Veuve  
MATHIEU. ETZOL Clotilde, Marie,  
Gilberte, Josèphe Veuve SIBAN.  
GAZON Berthe, Anatole Veuve  
SOBAR. JULIEN-ESNARD Valère,  
Daniel. KIEFFER René, Joseph.  
LUBIN Bernard, Léon. PASCAL  
Hubert, Raymond. VALCY Samson,  
Emile. VESPASIEN Christine, Yves,  
Eléonore Veuve MARGNALE.  
VILLENEUVE Florence, Eusébia,  
Lucette Veuve TABARIN. ALY  
Alexilia. ANDRES Patrice Gaston.  
BALADINE Adolphe Fernand.

BERU Julienne. BORILLA Rolland,  
Barnabé. CAMBOULIN Anastase,  
Guy. DAVIRIN Avit, Gervaise.  
KHIDOU Charlemagne, François.  
LOQUÉS Maryse, Irmine Gishlaine  
Veuve HIPPOLYTE. MARTIAS  
Gaston Marie-Aimée Veuve LÉTAN.  
NAGAPIN Fortuné François.  
PÉRIAC Claude- Henri, François.  
PHALIAH Robert Jean.  
RAMANAÏDOU François  
Christophe Anne. CAVARÉ Benoît,  
Emmanuel. COUCHI Eugénie,  
Nestore. COUCHI Cécile, Nicaise.  
DIMBAO Césaire, Hervé. DORLIN  
Hubert, Clovis. FLÉREAU  
Mathilde. GREDOIRE Amédée,  
Benjamin. MONLOUIS Marcelin,  
Daniel. MONPIERRE Julienne,  
Rodolphe. PERIAC Rémy,  
Dominique. POLLUS Paul, René,  
Moïse, Hubert. VERGNES Henri,

Jean, Gérard. VERTOT Sylvania  
Epouse de Virginie, Raymond  
VERTOT. ANZALA Alexandre,  
Michel. BERCHEL Constant,  
Carmélien Veuve BOHICO.  
BESSARION Victorine Veuve  
BÉNON. BÉNON Paul. CAMEROL  
Rogatienne, Anérita Epouse ULCE.  
CHAUPARD Mathurine, Angéla.  
DESVARIEUX Marcel, Albert.  
DONNAT Charlot, Hector.  
ESTARQUE Jaël. JUSTINE Félix,  
Emmanuel. KADMI Ambroise,  
Turenne, Nicolas. LAINÉ Stanislas,  
André, Vital, Lucrèce.  
LAVERDURE Elisabeth, Eudèse  
Veuve COMAN. LEBORGNE  
Nicolas, Elphège. LUBIN Victoire,  
Armide. MAKAIÁ Anne, Florelle,  
Anicette Epouse FULCONS.  
MARCELIN Bonaventure, Robert.  
MONTAUBAN Louise, Yvette

Epouse GOUALA. NARASSON  
Olange, Barbe. NONNON Donat.  
OXYBEL Epiphane, Martial.  
PHOBÈRE Annette, Omer. PÉTRUS  
Gilberte, Zacharie Epouse JEAN-  
LOUIS. ROCHIN Saint-Pierre,  
André. RODANET Antoinette.  
ZIGAUL Christopher, Bruno  
décédé. BELVOIR-ALCIME Marie-  
Louise Epouse LÉRUS. DIHAL  
Maria, Alberte. FLOWER François,  
Pierre. GALBAS Pierre, Luc,  
Edwige. GRANDFOND Roger,  
Jean. JEAN-PIERRE Marie, Amélie.  
MIRIN Eugène, Gaston. NANKOU  
Henri, Mathieu. OULAC Paule,  
Lucienne. PRION Daniel, Albert.  
SHEIKBOUDHOU Marie, Julie  
Epouse SINNAN. TEYSSONNÈRE  
Blaise, Augustin. TORTONE Bruno,  
Roland. TYNDAL Laure, Hilarion  
Epouse ELIEZER-VANEROT.

## LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LEMERCIER DEBUTERONT BIENTOT !



La ville s'est dotée d'une zone d'activités d'envergure à l'entrée de son territoire, destinée à accueillir des activités économiques, ludiques, hôtelières et d'habitation.

Le développement urbain de la ZAC de Damencourt s'est mis en place à travers différentes tranches de travaux. Aujourd'hui, une quatrième tranche opérationnelle démarre, avec la requalification du quartier de Lemercier telle qu'elle vous est présentée sur le plan d'aménagement ci-contre.

Première étape, l'ensemble des réseaux sera mis aux normes et un programme de régularisation foncière des habitants sera lancé.

## SAINTE-MARGUERITE

### LE RELAIS CRÉOLE POUR RETROUVER LES SAVEURS D'ANTAN

Si vous voulez savourer une soupe à fruit à pain ou une daube de concombre et morue comme savaient si bien les préparer nos grand-mères, un seule adresse : "Le Relais Créole" sur la route de Sainte-Marguerite ! Ce petit restaurant sympathique a ouvert il y a un an seulement à l'initiative de Marie-Laure Moradel, qui réalise ainsi un rêve d'enfant : "J'ai toujours voulu ouvrir un restaurant pour mettre en valeur à la fois la cuisine créole d'antan et ma section, Sainte-Marguerite. Avec le Relais Créole, je réalise enfin mon

rêve. J'aime associer les couleurs et les saveurs, avec les recettes d'antan et ma touche personnelle. Je travaille seule et je forme une apprentie. C'est donc beaucoup de travail mais cela me plaît". Le restaurant est ouvert du mardi au samedi le midi. Les vendredi et samedi soir des soirées à thème "soupe créole de grand-mère et bokit traditionnel". "Le Relais Créole" reçoit par ailleurs les groupes, propose des plats à emporter et peut également assurer le service de traiteur. Les gourmets ont trouvé leur bonheur !



## DAMENCOURT

### LE MAHARAJAH MONTY EST OUVERT

Le plus grand restaurant indien de la Guadeloupe, le "Maharajah Monty" est ouvert. L'inauguration a eu lieu le 1er mai. Une fois franchie l'imposante porte d'entrée, vous êtes en Inde, dans un décor et une ambiance authentique.

Les statues qui trônent à l'entrée, le mobilier, le décor et juste qu'au four vertical à bois ont été importés d'Inde. Le Maharajah Monty qui surplombe Damencourt vous attend pour un voyage culinaire.



# Vivre au Moule

12



Dim 09 et Mardi 11 : 16h00 • 18h00

**DRAGONS** Réalisé par Chris Sanders, Dean DeBlois  
Avec Jay Baruchel, Gerard Butler, America Ferrera



Titre original : How to train your Dragon - Film pour enfants à partir de 6 ans - Long-métrage américain. Genre : Animation - Durée : 01h 33min - Année de prod : 2009 - Distributeur : Paramount Pictures France

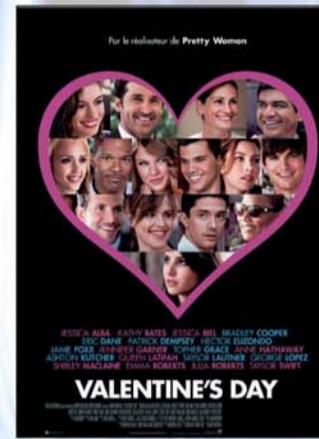
L'histoire d'Harold, jeune Viking peu à son aise dans sa tribu où combattre les dragons est le sport national. Sa vie va être bouleversée par sa rencontre avec un dragon qui va peu à peu amener Harold et les siens à voir le monde d'un point de vue totalement différent.

Long-métrage américain. Genre : Comédie, Romance - Durée : 02h03min  
Les destins croisés de couples qui se séparent ou se retrouvent, de célibataires qui se rencontrent à Los Angeles, le jour de Saint-Valentin...



Dim 23 : 16h00 • 20h00

**THERAPIE DE COUPLE** Réalisé par Peter Billingsley Avec Vince Vaughn, Jason Bateman, Faizon Love



Long-métrage américain. Genre : Comédie - Durée : 01h 47 min



Quatre couples d'amis du Midwest embarquent pour une croisière très spéciale sur une île paradisiaque du Pacifique Sud. Le couple à l'origine du voyage a décidé de se rendre à l'Eden, une station balnéaire de luxe, comme dernier recours pour sauver leur mariage. Les trois autres s'apprentent à profiter des multiples trésors qu'offre ce petit coin de paradis : mer turquoise, plage de sable blanc, jet-ski, spa dernière tendance, etc... Soudain, leurs vacances au tarif de groupe ne semblent plus une si bonne affaire que ça.



Dimanche 09 à 20h00

**TETRO** Réalisé par Francis Ford Coppola Avec Vincent Gallo, Alden Ehrenreich, Maribel Verdu  
Long-métrage américain, argentin. Genre : Drame - Durée : 02h 07 min  
Année de production : 2009  
Distributeur : Memento Films Distribution



Tetro est un homme sans passé. Il y a dix ans, il a rompu tout lien avec sa famille pour s'exiler en Argentine. A l'aube de ses 18 ans, Bennie, son frère cadet, part le retrouver à Buenos Aires. Entre les deux frères, l'ombre d'un père despotique, illustre chef d'orchestre, continue de planer et de les opposer. Mais, Bennie veut comprendre. A tout prix. Quitte à rouvrir certaines blessures et à faire remonter à la surface des secrets de famille jusqu'ici bien enfouis.

Sam 15 / Dim 16 / Mer 19 : 16h00 • 20h00

**VALENTINE'S DAY**

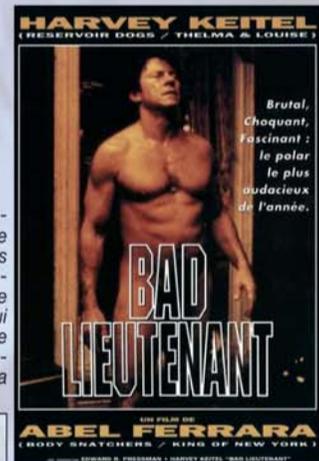
Réalisé par Garry Marshall Avec Julia Roberts, Jessica Alba, Anne Hathaway...



Ven 28 : 20h00

Dim 30 : 16h00- 20h00  
**BAD LIEUTENANT**

Réalisé par Abel Ferrara Avec Harvey Keitel, Frankie Thorn, Victor Argo - Interdit aux moins de 16 ans  
Long-métrage américain. Genre : Policier  
Durée : 01h38 min - Un flic pourri et drogué accumule les dettes. Lorsqu'une nonne est violée par deux hommes dans une église, celle-ci place une récompense sur la tête des deux criminels. Le Lieutenant voulant payer les dettes qui mettent en danger sa propre vie, décide de rechercher les criminels, tel un chasseur de primes. Sa descente au enfer va verra plus de fin...



>Renseignements : 0590 23 09 44

## Adresses utiles

### Mairie

Rue Joffre - 97160 Le Moule  
0590 23 09 09

### Cabinet du maire

Boulevard Cicéron :  
0590 23 18 01  
Cabinet-du-maire@mairie-lemoule.fr

### Etat civil

Mairie : 0590 23 09 00  
Etat-civil@mairie-lemoule.fr

### Caisse des écoles

Annexe de la mairie  
Rue Achille René Boisneuf :  
0590 23 09 08

### Direction culturelle et patrimoine

Boulevard Rougé :  
0590 23 11 91  
mediatheque@mairie-lemoule.fr

### Bibliothèque multimédia

Rue Saint-Jean :  
0590 23 09 30

### Régie municipale des sports et loisirs

Centre d'hébergement  
L'Autre Bord : 0590 22 44 40  
Sport.moule@wanadoo.fr

### Office de Tourisme

Damencourt : 0590 23 89 03  
info@ot-lemoule.com

### Centre communal d'action sociale

Boulevard Cicéron :  
0590 23 19 56  
Ketty.roma@mairie-lemoute.fr

### Services techniques

11, Boulevard du Général de Gaulle  
- 0590 23 78 12  
Service-technique@mairie-lemoule.fr

### Police

Lemerrier : 0590 23 50 19

## >SPORTS...



### MARCHES DE DECOUVERTE

Tous les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> Dimanche du mois  
Départ : 6h30  
devant la régie des sports  
Durée moyenne : 2h00  
Participation : 2 Euros  
(collation servie à l'arrivée)



### SOIRÉE ROLLERS POUR TOUS

En partenariat avec l'association Blues Rollers -  
Sur le Boulevard maritime de  
18h00 à 21h00

## LES MANIFESTATIONS A VENIR

### RANDONNÉE VTT

Tous les derniers dimanches du mois

Départ : 6h30  
devant la Régie des sports

Durée moyenne : 2h30  
Participation : 2 Euros  
(collation à l'arrivée)  
Location de vélos : 3 Euros

Hébergement

Places disponibles à partir du 15 Avril  
jusqu'au 31 Mai

